(E 12-Sentier Littoral/guide OTI) Office de Tourisme de Port-Vendres - Paulilles

Côte Vermeille



(Frédéric Hédelin)

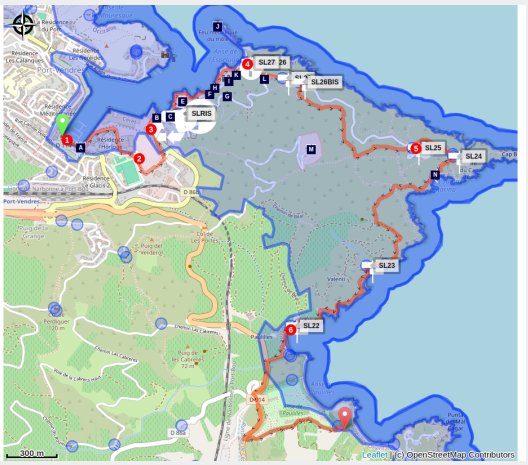

SENTIER FERMÉ ENTRE PAULILLES ET BERNADI LE 16/10/26 JUSQU'A NOUVEL ORDRE - FAIRE LE DÉTOUR EN PASSANT DERRIERE LE RESTAURANT SOLE MIO ET AU ROND-POINT PARTIR SUR LE CHEMIN VERS LA PLAGE DU FOURAT.

Vers le Cap Béar et les plus belles criques de la Côte Vermeille.

Cette randonnée est l'une des plus belles du sentier littoral. On part de la cité de Venus pour découvrir des vues inoubliables sur la mer et la montagne. Le Cap Béar, majustueux précède les belles criques et la magique baie de Paulilles.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 251 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Art, Flore, Histoire, Littoral, Montagne, Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Office de Tourisme de Port-Vendres
Arrivée : Site de Paulilles
Communes : 1. PORT-VENDRES

Profil altimétrique

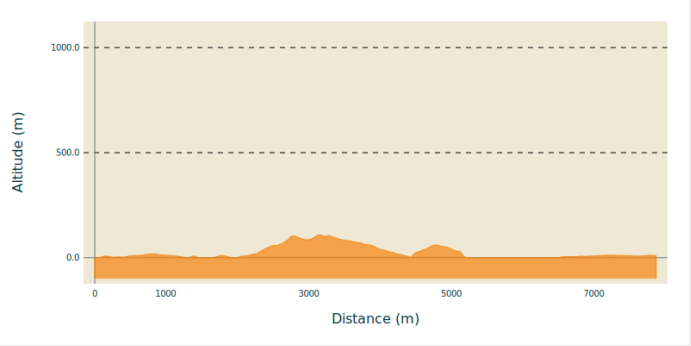

Altitude min 0 m Altitude max 109 m

1. Partir de l'Office de Tourisme vers le bâtiment des douanes et la tour de l'horloge en passant par le quai de la République.
2. Au rond-point, poursuivre sur le quai de la République puis après la voie ferrée, prendre à gauche jusqu'à l'autre rond-point.
3. Devant la gendarmerie, prendre la route de la Jetée et se diriger vers la redoute Béar et la redoute Mailly.
4. Grimper à droite dans la végétation, traverser la petite route puis continuer de grimper sur le chemin qui s'élève au-dessus de la route du Cap Béar.
5. Rejoindre la Sémaphore et descendre vers les criques et l'anse Sainte Catherine en suivant le balisage.
6. Après plusieurs criques et vignes, rejoindre les plages de Bernardi et Paulilles.

Sur votre route...

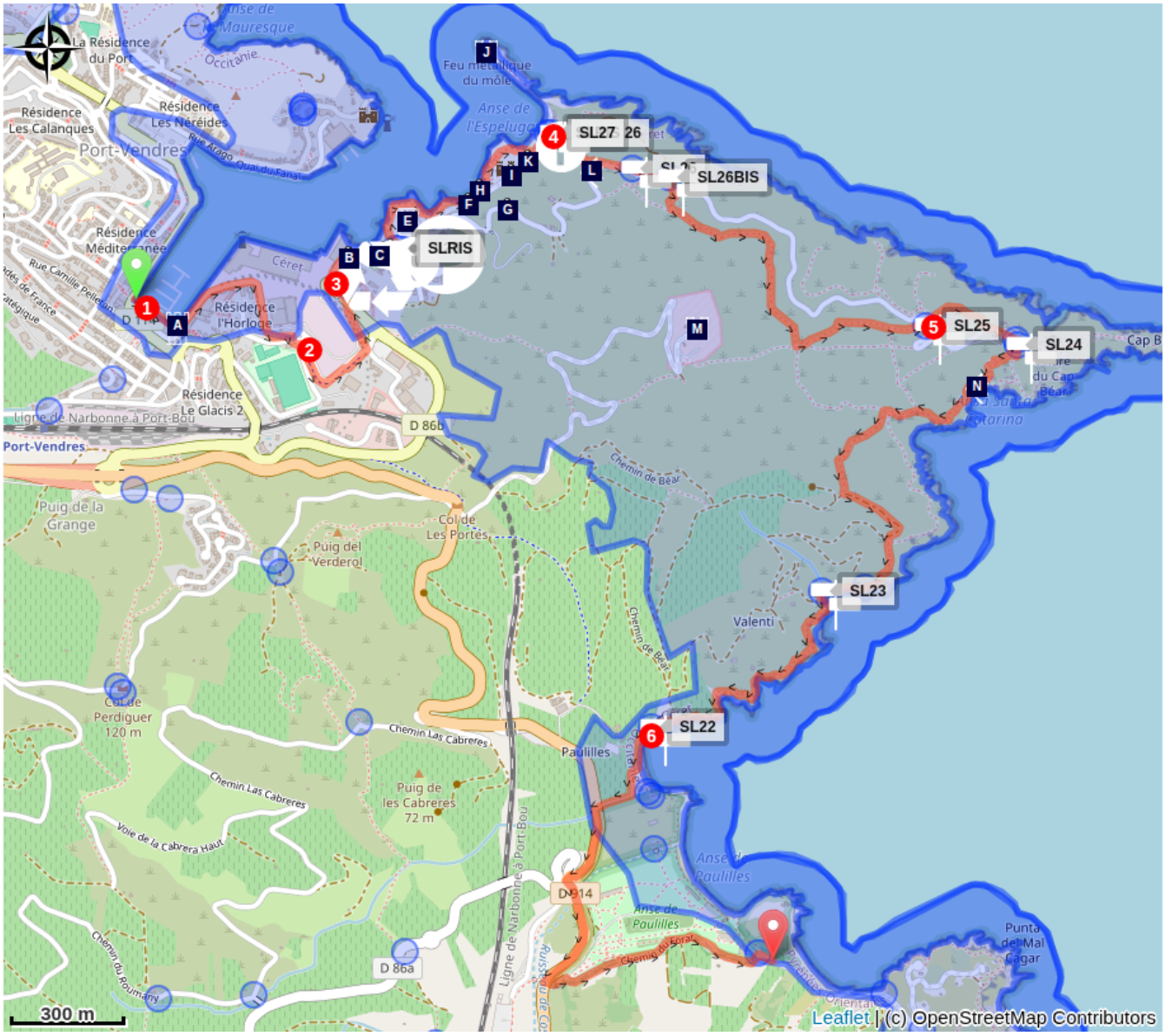

Aquarelle "La rue du soleil" (Charles Rennie Mackintosh) (A)

Scuba Passion (B)

Aquarelle "The Lighthouse" (Charles Rennie Mackintosh) (C)

Redoute Béar (D)

Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (E)

Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (F)

Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (G)

Aquarelle "The Fort Mailly" (Charles Rennie Mackintosh) (H)

Phare de la Jetée (I)

Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (J)

La Jetée de Port-Vendres (K)

Fort Béar (L)

Anse Ste Catherine (M)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Le plus à la belle saison : Prévoir maillot de bain, masque et tuba pour une baignade dans les criques afin d'observer la faune sous-marine.

Vous profitez de la nature, vous l’aimez, prenez-en soin…

Vous êtes en train d’emprunter un sentier de randonnée sur le long duquel des points réguliers de collecte d'ordures ménagères sont mis à votre entière disposition.
Par respect pour cet espace exceptionnel emprunté chaque mois par plusieurs dizaines de milliers de randonneurs et promeneurs, nous vous invitons à déposer à ces points de collecte l'ensemble de vos déchets (verre, papier, restes d’aliments, etc.) et ceux que vous pourriez malheureusement découvrir au fil de votre balade.
Grâce à ces gestes simples mais essentiels, conservons ce site propre, tel que la nature nous l'a gracieusement offert.

Comment venir ?

Transports

Retrouver toutes les lignes de bus à 2€

Accès routier

D914, D114

Parking conseillé

Parking de l'Office de Tourisme

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone Natura 2000 Directive Habitat

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux



Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive oiseaux

Sur votre route...



Aquarelle "La rue du soleil" (Charles Rennie Mackintosh) (A)

Cette aquarelle représente la rue du soleil qui se trouve de l'autre côté de la baie. Cette rue située au-dessus du Quai du Fanal est une des plus anciennes de Port-Vendres

De nos jours sur le Quai du Fanal accostent les bateaux de la SNSM, des pilotes du port, des Douanes et de pêcheurs.

Interprétation de l'œuvre : Reflets de maisons dans l'eau.... (Source : http://www.crmackintoshroussillon.com/

Attribution : association crmackintosh



Scuba Passion (B)

Plage des Tamarins
Route de la jetée
06 07 56 03 73
http://scuba.passion.free.fr/

Attribution : Scubapassion



Aquarelle "The Lighthouse" (Charles Rennie Mackintosh) (C)

Cette aquarelle représente en premier plan une portion de la route de la jetée où a été réalisée l'œuvre en regardant vers l'autre côté du plan d'eau où se trouve le Fort Fanal.

En haut de l'œuvre et occupant une grande partie du tableau est représenté le fort Fanal et son phare.

Le fort fanal se trouve donc de l'autre côté de la baie à l'extrémité de l'Anse Gerbal sur un petit promontoire situé à la sortie du port.

L'environnement du fort a complétement changé.

Situées à proximité de la mer, les redoutes participaient autrefois à la défense du port de Port-Vendres, chacune possédant un équipement militaire particulier.

Celles de Béar et du fanal construites entre 1673 et 1700 sont l'œuvre de Vauban. Elles sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques depuis le 6 juin 1933.

Au milieu de la redoute du Fort Fanal s'élève une tour blanche : « the Lighthouse » avec à son sommet une lanterne verte (située à tribord qui marque ainsi l'entrée du port).

Actuellement le phare est entièrement automatisé (plus de gardien à demeure) et est équipé de lentilles de type Fresnel. La lampe halogène blanche a été remplacée par une LED verte

Un fanal existait déjà à cet emplacement avant la construction de la redoute (il apparait sur une carte datant de 1650). En 1943 l'armée d'occupation Allemande a bétonné une partie des ouvrages et en particulier obturé les créneaux. Le monument « Redoute du Fanal de Port-Vendres » est propriété de l'état (Phares et Balises). Il fait partie du recensement des immeubles Monuments Historiques en tant qu'ouvrage fortifié.
(Source : http://www.crmackintoshroussillon.com/)

Attribution : association crmackintosh



Redoute Béar (D)

De par sa position stratégique maritime et sa proximité avec des frontières historiques, Port-Vendres a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des bâtisseurs militaires. Le tournant historique de la ville se situe aux alentours de 1659, lorsqu'après le Traité des Pyrénées, le Roi Louis XIV charge Vauban de faire de "Port-Vendres" un port de guerre. Montez jusqu'à la Redoute Béar construite au 18ème siècle selon les plans de Vauban et plongez-vous dans l’histoire.

Attribution : CCACVI



Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (E)

Nous regardons vers le Nord-Est. Sur l’aquarelle, à droite, est représentée la tranchée où passe la route taillée dans le roc ; au centre, au sommet de la petite colline, la face Nord- Est du fort Mailly. On y distingue la porte d’entrée du fort et son chemin d’accès.

Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n’était pas en ruine comme il l’est actuellement.

Devant le fort Mailly on peut voir une partie de l’Anse Christine où a été construit depuis, un restaurant « Le Poisson Rouge ».

Comme son nom l’indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbettes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l’armée d’occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes allemandes le 19 aout 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source :http://www.crmackintoshroussillon.com/)

Attribution : association crmackintosh



Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (F)

Le lieu où a été peint l’aquarelle surplombe la petite colline où se trouve le fort Mailly.

Nous regardons vers le Nord-Nord-Est. L’aquarelle représente, au centre, la petite colline couronnée par le fort Mailly. A droite, on observe une brèche taillée dans le roc qui a été creusée pour construire une route et qui mène au môle-abri.

En bas à gauche, une vue plongeante sur une partie de l’anse Christine (où a été construit depuis un petit restaurant les pieds dans l’eau : « Le Poisson Rouge »).

Et enfin, en haut à gauche, une représentation du fort Fanal, invisible en réalité depuis cet endroit.

A l’horizon sur la gauche, est représentée la Côte Radieuse qui s’étend au Nord de la Côte Vermeille.

Comme son nom l’indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbettes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l’armée d’occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemandes le 19 aout 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres.(Source : http://www.crmackintoshroussillon.com/)

Attribution : association crmackintosh



Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (G)

Cette aquarelle représente au premier plan un rocher et au deuxième plan, sur la rive opposée de la baie, le quai du Fanal et une partie de l’Anse Gerbal.

A l’époque l’anse n’était pas bétonnée et les pêcheurs y tiraient leurs barques.

Attribution : association crmackintosh



Aquarelle "The Fort Mailly" (Charles Rennie Mackintosh) (H)

Cette aquarelle représente la face Nord-Nord-Est du fort Mailly. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n’était pas en ruine comme il l’est actuellement.

Comme son nom l’indique, la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal de Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbettes. Celle-ci a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846), puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l’armée d’occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemands le 19 aout 1944. Elle est restée en ruines. Celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres.
(Source http://www.crmackintoshroussillon.com/)

Attribution : association crmackintosh



Phare de la Jetée (I)

Ayant supporté les intempéries jusqu’à présent, le phare métallique de la Jetée de Port-Vendres a fonctionné bravement 110 ans. Cependant les dernières tempêtes l’ont quelques peu abimé, notamment son escalier en colimaçon, supprimé depuis du fait de l’automatisation de la lanterne. Inscrit aux monuments historiques depuis 2011, allez le voir avant que la mer ne l’emporte !

Attribution : CCACVI



Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (J)

Cette aquarelle représente sur la gauche la partie de la route taillée dans le roc, faisant une brèche dans la colline. Au centre, au premier plan et au sommet de la colline, la face Sud-Ouest du fort Mailly. Au fond, on aperçoit la ville de Port-Vendres située de l’autre côté de la rade sur la rive Nord-Ouest et enfin à droite une portion de l’Anse Mailly.

Le fort est daté du XVII siècle. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n’était pas en ruine comme il l’est actuellement (voir la station Fort Mailly N° 2).

Ce support est placé au niveau de la route d’où on peut apercevoir Port-Vendres. L’artiste, pour réaliser cette œuvre, s’était certainement positionné un peu au-dessus de la route sur la petite colline située au Nord-Nord Est de l’Anse Mailly.

Attribution : association crmackintosh



La Jetée de Port-Vendres (K)

Point de vue de la Jetée de Port-Vendres sur la route du Cap Béar

Attribution : Robert Quilez



Fort Béar (L)

Construit entre 1877 et 1880, le Fort Béar fut bâti dans le but de verrouiller les frontières et de remplacer les fortifications de Vauban par des forts polygonaux enterrés. Ce fort a été utilisé jusqu'au milieu du XXème siècle, époque durant laquelle fut installée une station radio après l'occupation allemande (1949). Il est à présent propriété de l'Armée.

Attribution : CCACVI



Anse Ste Catherine (M)

Cette petite crique de galets méconnue est surtout fréquentée par les maisons voisines. Le cadre est paradisiaque et la vue grandiose sur le sud de la Côte Vermeille. Située en contrebas du phare qui ponctue le Cap Béar, cette plage se niche entre les rochers pour mieux offrir ses eaux turquoise. Site réputé pour la plongée sous-marine, il offre une merveilleuse vue sur le grand bleu.

Attribution : CCACVI